

Janvier 2024



Cambrin

Au fil des mois ...

Le Conseil municipal
est heureux de vous convier
à la cérémonie des vœux
du maire à la population,
samedi 20 Janvier - 18h00
en salle Léonce Pruvost



Samedi 20 Janvier

Cérémonie des vœux du Maire à la population,
18h00 en salle Léonce Pruvost - Municipalité.

Dimanche 21 Janvier

Après-midi récréative (structures gonflables et kartings électriques gratuits) - Comité des fêtes et municipalité, salle Léonce Pruvost de 14h00 à 18h00.

Agenda

Le mot du Maire

Comme chaque année, ce premier bulletin mensuel me donne l'occasion de vous souhaiter au nom de tous les élus municipaux mais aussi de l'ensemble du personnel communal de joyeuses fêtes de fin d'année.

Que 2024 vous apporte tout le bonheur, le réconfort et la réussite nécessaire à la réalisation de vos projets.

Philippe DRUMEZ



Ville de Cambrin

Cambrin

@ www.cambrin.fr



SPECTACLE DE NOËL



Le 7 décembre dernier, les enfants de l'école étaient attendus en salle Léonce Pruvost par un lutin du Père Noël des plus farfelus. « Répartout, le lutin du Père Noël » interprété par un artiste de l'Astragale, a beaucoup fait rire les enfants tout en les sensibilisant au réemploi.

Chacun a pu ensuite déguster un chocolat chaud et une coquille, puis le Père Noël en personne avait fait le déplacement pour remettre aux enfants une figurine en chocolat à son effigie, une coquille, une orange et des friandises.

Une place pour le cinéma méga CGR, offerte par le Comité des fêtes, s'était également glissée au fond du sac.



Marché de Noel A.P.E

Vendredi 15 décembre avait lieu la chorale des enfants de l'école sur le site scolaire. L'Association des Parents d'Elèves organisait, ensuite, un marché de Noël où les parents pouvaient, entre autre, venir retirer leurs précommandes de cadeaux de fin d'année.



Après l'effort, le réconfort ! L'APE offrait un chocolat chaud à chaque enfant ainsi qu'un cadeau : pour les maternelles jusqu'au CP un livre et pour les plus grands un crayon personnalisé à leur prénom.

Le Père Noël était également de la fête et les enfants ont eu la chance de pouvoir poser devant l'objectif en sa compagnie.

La vente des objets confectionnés en classe a permis à l'APE de reverser la somme de 750 € à la coopérative scolaire.

L'objectif de l'association est de récolter 1 500 € au total d'ici la fin de l'année scolaire afin de réduire au maximum la participation financière des familles pour les voyages. D'autres actions seront mises en place par l'APE pour lui permettre de récolter davantage de fonds.

Un stand était également dédié à la vente des objets réalisés lors des pauses méridiennes par les enfants fréquentant le restaurant scolaire. La recette sera intégralement reversée à la coopérative.





Le 16 décembre dernier, c'est avec un bonnet de père Noël que les élus ont entrepris la distribution des colis de Noël aux cambrinois de plus de 65 ans dès 9h00. La tâche n'était pas simple cette année car deux types de colis étaient proposés. Heureusement tout s'est déroulé au mieux. Plus qu'une distribution, cette matinée était dédiée à l'échange, au partage et à la bonne humeur.

Les bénéficiaires ont fait part de leur grande satisfaction et ont chaudement remercié les enfants de l'école qui avaient dessiné des cartes de Noël glissées dans chaque colis.



Le marché de St Nicolas, coorganisé par la municipalité et le Comité des fêtes le dimanche 3 décembre, a mobilisé 22 exposants.

Entre bijoux, maroquinerie, produits de bouche et bonnes bouteilles, il y en avait pour tous les goûts. De quoi trouver de bonnes idées pour gâter ses proches lors des fêtes.

La fréquentation de l'événement est restée timide en raison des conditions météorologiques. En effet, la neige s'est invitée au salon et est tombée abondamment une bonne partie de la matinée.

Les exposants se sont néanmoins donnés rendez-vous l'année prochaine en se souhaitant de meilleures conditions !



Un enclos à sapins est à votre disposition à proximité du cimetière.

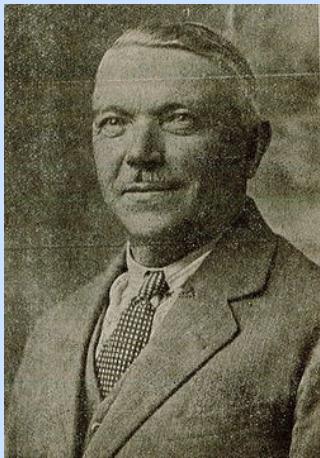
Déposez y votre sapin de Noël, **avant le 26 janvier 2024**, les agents communaux se chargeront de les emporter à la déchetterie.

Le 9 décembre dernier, BFM Grand Lille mettait à l'honneur le patrimoine de notre belle commune dans son émission les « Chtites Sorties ».

Il y était question de l'héritage laissé par Léonce Queva, Maire de Cambrin pendant les deux grandes guerres 14/18 et 39/45.

C'est à sa demande que fut érigée notre Statue de la Liberté, monument commémoratif pour les cambrinois morts au combat, inaugurée le 9 mai 1926.

Si vous avez manqué ce magnifique reportage, vous pouvez le revoir en replay : BFM Lille - Les Ch'tites Sorties. Vous trouverez également le lien pour le voir ou le revoir sur le site Facebook de la commune.



LE MARAIS EN HIVER

